

Les 26 et 27 septembre, le Comité Confédéral National (le « parlement » de FO) a confirmé à l'unanimité la déclaration de la commission exécutive confédérale du 6 septembre qui appelle à une journée de mobilisation le 9 octobre pour essayer d'arrêter le rouleau compresseur des réformes en cours. Certaines d'entre elles ont pour objectif de casser nos différents systèmes paritaires et les garanties sociales des salariés du privé comme du public, mais également des retraités et des chômeurs.

Le paritarisme, la pratique contractuelle et conventionnelle sont en danger ! C'est pourtant la colonne vertébrale d'un système collectif qui a fait ses preuves, et ce en opposition à un système individuel inefficace, pourvoyeur de la plus grande misère pour celles et ceux qui ne peuvent pas se défendre et qui n'ont pas les moyens de vivre dignement du fruit de leur travail.

Après les réformes sur le prélèvement à la source et la formation professionnelle, la loi sur l'avenir professionnel va remplacer un système, qui avait fait ses preuves, par une « usine à gaz » où les salariés vont avoir du mal à se retrouver. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement y va fort sur tous les dossiers, et que les projets de réformes en cours ne sont pas faits pour nous rassurer. Ces différents dossiers portent notamment sur : les retraites ; la sécurité sociale ; l'assurance chômage ; les arrêts maladie ; la santé au travail et la qualité de vie au travail ; le plan pauvreté ; le plan hôpital ; le projet de loi Pacte ; la mission dépendance, etc.

Le gouvernement, sous l'impulsion du président de la République, a tendance à vouloir tout imposer en laissant peu de marge de manœuvre aux partenaires sociaux. En ne leur laissant en fait, en fonction de ses intentions, que des miettes à négocier. Il en va ainsi de la négociation sur l'assurance chômage, où le gouvernement impose une lettre de cadrage. FO a décidé de se rendre à cette négociation avec la ferme intention de préserver ce système collectif et assurantiel. La méthode du

Pourquoi une journée de mobilisation

gouvernement n'est pas acceptable, et notre organisation fait tout pour qu'un agenda social au niveau interprofessionnel puisse être pris en compte. Pour preuve, et sous l'impulsion de FO, l'ensemble des organisations syndicales confédérées ont écrit au Medef, à la CPME et à l'U2P (organisations patronales) pour leur proposer les sujets suivants :

- la reprise de la négociation sur l'encadrement ; l'ouverture d'une négociation sur la qualité de vie au travail ; la mise en place de deux délibérations sur le modèle de 2017 sur le Télétravail : une sur « Transition numérique, écologique et énergétique : nouvelles formes d'emploi et travailleurs des plateformes », l'autre sur les « discriminations dans l'accès au travail quelles qu'en soient les modalités (embauches, stages, apprentissage, formation, etc.) » ; enfin une réflexion commune sur le thème : « Quel modèle économique et social en Europe ? ».

Il est grand temps, mais pas trop tard, pour que le gouvernement respecte les partenaires sociaux et qu'il entende enfin les salariés, les retraités et les chômeurs. Il ne doit pas s'enfermer dans des choix que les Français et Françaises lui feront payer dans les urnes. Dans ces conditions, tout en regrettant que cette mobilisation ne se fasse pas dans l'unité d'action la plus large possible, et en accord avec la décision du CCN, la Fédération FO de la Métallurgie, sur son seul logo, appelle non pas à la grève, car cette décision appartient aux syndicats et sections syndicales, mais à la journée de mobilisation du 9 octobre. Cette journée n'a néanmoins pas pour objectif de repartir sur une série de journées « saute-mouton » inefficaces, elle a pour but de faire comprendre au gouvernement qu'il faut arrêter le rouleau compresseur des réformes qui cassent les différents droits collectifs. Mais aussi, et surtout, de se préparer pour la défense de notre système de retraite par répartition.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP : 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr